

Épreuves

AM : Slalom U12 et plus

2 manches

PM : Slalom U10 et moins

2 manches

Évaluation des habiletés

AM : U8 et U10

PM : U12 et plus

Femmes suivies des
hommes (par catégorie)

Horaire

Le vendredi 20 janvier 2023 à 20h30 réunion des entraîneurs
(conférence Zoom)

Le samedi 21 janvier

08h00 Remise des dossards (Entrée principale du chalet)

AM Slalom U12 et plus

08h15 Inspection du parcours par le jury

08h30 Ouverture des remontées mécaniques pour les
coureurs

08h45 Étude de parcours

09h15 Fermeture de l'étude de parcours

09h45 Premier départ

AM Habiletés U8 et U10

9h00 Premier départ

PM Slalom U10 et moins

11h45 Inspection du parcours par le jury

12h15 Étude de parcours

12h45 Fermeture de l'étude de parcours

13h15 Premier départ

PM Habiletés U12 et plus

13h15 Premier départ

Organisation

Équipe de compétition de ski Vallée-du-Parc
François Massicotte, directeur d'épreuve,
frankmassicotte78@gmail.com

Endroit

Ski Vallée-du-Parc,
Shawinigan, Québec
Piste slalom : Yoho
Piste habiletés : Fundy

Inscription

20\$ par jour de course incluant le billet de remontée pour
les skieurs membres du Circuit Ski Mauricie.

35\$ par jour incluant le billet de remontée pour les skieurs
non-membres du Circuit de Ski Mauricie.

La date limite d'inscription pour la course est le lundi 16
janvier à 17h00. Au-delà, les inscriptions seront refusées.

Tableau d'affichage

Les résultats seront disponibles sur live-timing.com

Réclamations et protêts

Toutes réclamations doivent être faites par écrit en conformité
avec le règlement FIS et accompagnées d'un dépôt en argent de
\$100 canadien (RIS 644.4) jusqu'à 20 minutes après l'affichage
des résultats de l'épreuve. Les disqualifications seront
partagées aux entraîneurs sur la plateforme WhatsApp.

Dossards

Les dossards seront remis la journée même de 08h00 à 08h30 au
chalet de ski. Un montant de 20\$ par dossard perdu sera facturé
à l'équipe fautive. Dépôt de 20\$ pour les coureurs de l'extérieur.

Remises des Médailles et trophées classement régional

1 heure après l'affichage des disqualifications de l'épreuve en
après-midi. Le podium sera au foyer extérieur ou à l'intérieur **du
chalet principal.**

Coureurs de zone :

Points et médailles Ski Mauricie (grille des 500 points)

U10 et - : médailles et rubans (4e et 5e position) pour
chacune des descentes.

U12 et U14 : médailles pour chacune des descentes.

U16 et + : médailles pour le cumulatif des deux descentes.

Coureurs hors-zone :

Médailles Ski Mauricie.

Sanction

Ski Mauricie.

Éligibilité & Règlements

Cartes en règle pour tous les coureurs dans toutes les catégories.
Les règlements de la F.I.S, d'Alpine Canada Alpin, de Ski Québec
Alpin et Ski-Mauricie seront observés.

Comité de Course

Directeur d'épreuve : François Massicotte

Délégué technique : Frédéric Lavergne

Chef chrono : Valérie Cloutier

Secrétariat de course : Caroline Bussières

Chef de piste : David Lang

Arbitre : Force G

Traceurs : Vallée-du-Parc

Responsabilité

La station de ski Vallée-du-Parc, les organisateurs de la course
ainsi que les directeurs de Ski Mauricie, se dégagent de toute
responsabilité en rapport avec ces compétitions. Le comité
organisateur a le droit de refuser tout compétiteur qui constitue
un risque potentiel dans les circonstances. Les heures peuvent
varier selon le déroulement de la course.